



الوكالة الوطنية لتقييم وضمان جودة التعليم العالي والبحث العلمي
الوكالة الوطنية لتقييم وضمان جودة التعليم العالي والبحث العلمي
Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

" Le système d'assurance qualité au Maroc: une nouvelle expérience avec la nouvelle Agence (ANEAQ) "

El mokhtar BAKKOUR

Directeur de l'ANEAQ

(Rabat le 21 Février 2017)



L'Agence : un nouveau né



- Loi n° 80-12 relative à l'Agence promulguée par Dahir du 31 juillet 2014 (B.O. n° 6284 du 21 Aout 2014).
- Plus de 14 ans d'attente (sa création prévue par la loi 01-00) relative à l'organisation de l'enseignement supérieur.

Deux textes d'application:

- Décret complétant la constitution du conseil d'administration (BO du *18 janvier 2015*);
- Arrêté du 16 décembre 2015 fixant les modalités d'élection du représentant du personnel au C.A (B.O du 7 avril 2015)



Missions de l'Agence:

Missions diversifiées



Pour le compte de l'Etat:

- L'évaluation des établissements d'enseignement supérieur public et privé et les établissements de recherche;
- L'examen et l'évaluation des filières de formation en vue de l'obtention ou du renouvellement de l'accréditation;
- L'évaluation des activités des centres d'études doctorales;
- L'évaluation de la recherche scientifique et l'efficacité de ses structures;
- L'évaluation des programmes et des projet de coopération universitaire dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique;

NB: Nouvelle loi modificative: études et évaluation des dossiers des équivalences de diplômes.



A la demande :

- Des départements ministériels;
- Du conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique;
- De l'Académie Hassan II des sciences et technique;
- Du centre national de la recherche scientifique et technique;
- Des universités ou des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



Ouverture sur l'international:

- L'évaluation des établissements de formation et de recherche scientifique étrangers
(dans un cadre de convention de coopération conclu par le Maroc);
- L'évaluation des établissements de formation et de recherche scientifique étrangers à leur demande,
(sur autorisation de l'administration)

➤ Nos amis Africains...



Administration de l'Agence:



- **Administrée** par **un conseil d'administration** présidé par le chef de Gouvernement ou l'autorité gouvernementale déléguée par lui;
- Le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de l'Agence;

Gestion de l'Agence:

- **Gérée** par **un Directeur** nommé conformément aux dispositions de l'article 92 de la constitution (nommé en conseil de gouvernement);
- Le Directeur dispose de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à la gestion de l'Agence



Composition du C.A.



☐ Membres de droit:

- Deux représentants du ministère de tutelle: (**modifié: des représentants de l'Etat**)
 - ✓ *Mr A. Midaoui*: Président UIT Kénitra;
 - ✓ *Mr Mouchtachi*: Directeur de l'ENSAM Casa;
- Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des sciences et des techniques ou son représentant: *Mr Oamr Fassi Fihri*;
- Le Président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ou son représentant: *Mme Rahma Bourquia*;
- Le Président de la commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur ou son représentant: *Mr M. Tahiri*



Composition du C.A. (suite)



❑ Membres désignés:

- **Deux** anciens Présidents d'Universités publiques désignés par le Ministre:
 - ✓ *Mr M. Zaher BENABDELLAH: ex. président UMS Meknes;*
 - ✓ *Mr Saad CHRIF D'OUAZZAN: ex Président UH2M;*

- **Quatre** membres connus pour leur compétence scientifique et technique; désignés par le Ministre sur proposition du Directeur de l'Agence:
 - ✓ *Mme Najia HAJJAJ: PES et ex doyen de la FMP de Rabat;*
 - ✓ *Mr Driss OUAOUICHA: Président UAI Ifrane;*
 - ✓ *Mr Larbi BELARBI: Expert international;*
 - ✓ *Mr Adnane REMMAL: PES Faculté des science Fes.*

- **Un** représentant des établissements ne relevant pas des Universités nommé par le Ministre sur proposition du conseil de coordination:
 - ✓ *Mme Aman FATHALLAH: Directrice de l'ISEM Casa;*

- **Un** représentant des établissements d'ens.sup.privé: nommé par le Ministre sur proposition de la COCESP:
 - ✓ *Mr Hassan SAYARH, Directeur du Groupe HEM.*

❑ Un membre élu par et parmi le personnel de l'Agence.

En outre, le président du C.A peut convoquer toute personne.....



Commissions spéciales Prévues par la loi

- La commission d'évaluation des établissements;
- La commission d'évaluation des formations;
- La commission d'évaluation de la recherche scientifique.

Cinq membres dans chaque commission (Selon le règlement intérieur du C.A.)

- Commissions ad hoc.



Commissions spéciales



❑ la commission d'évaluation des établissements:

- **Azzedine EL MIDAOU***, Membre du Conseil d'Administration ,Président de l'université Ibn Tofail Kénitra;*
- **Mohamed ADNAOUI**, *Doyen Faculté de Médecine et de Pharmacie , Université Mohammed V Rabat;*
- **Driss GUERRAOUI** , *Professeur de l'enseignement supérieur;*
- **Mohamed TAHIRI**, *Directeur de l'enseignement supérieur et du développement pédagogique;*
- **Le chef de division** *d'évaluation des établissements et des projets de coopération .*

❑ la commission d'évaluation des formations:

- **Mohamed Zaher BENABDELLAH**, *Membre du Conseil d'Administration , Ancien Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah;*
- **sanaa RIDA**, *Doyen de La Faculté De Médecine Dentaire -Rabat ;*
- **Mohamed SAIDI**, *Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (ENSIAS);*
- **Mustapha TAIMI**, *Directeur des Affaires Juridiques, des Equivalences et du Contentieux;*
- **Le chef de division** *d'évaluation des formations.*

❑ la commission d'évaluation de la recherche scientifique.

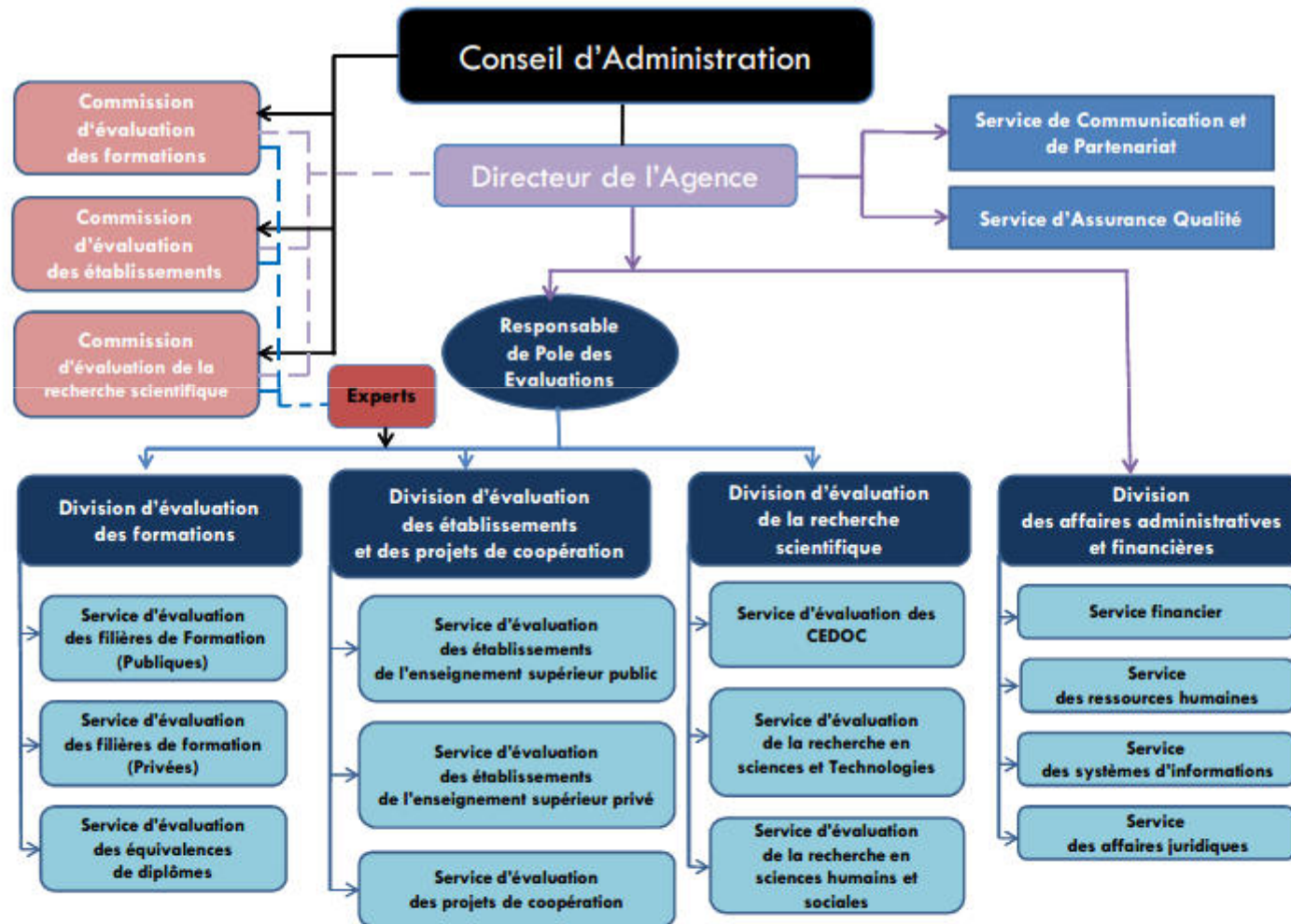
- **Saad CHERIF D'OUAZZANE**, *Membre du Conseil d'Administration, Ancien Président de l'Université Hassan II de Mohammedia;*
- **Driss ABOUTAJDINE**, *Directeur du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST);*
- **Mokhtar EL HARRAS**, *Professeur d'Enseignement supérieur, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat;*
- **Abdelhak MOURADI**, *Directeur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;*
- **Le chef de division** *d'évaluation de la recherche scientifique.*



Personnel de l'Agence

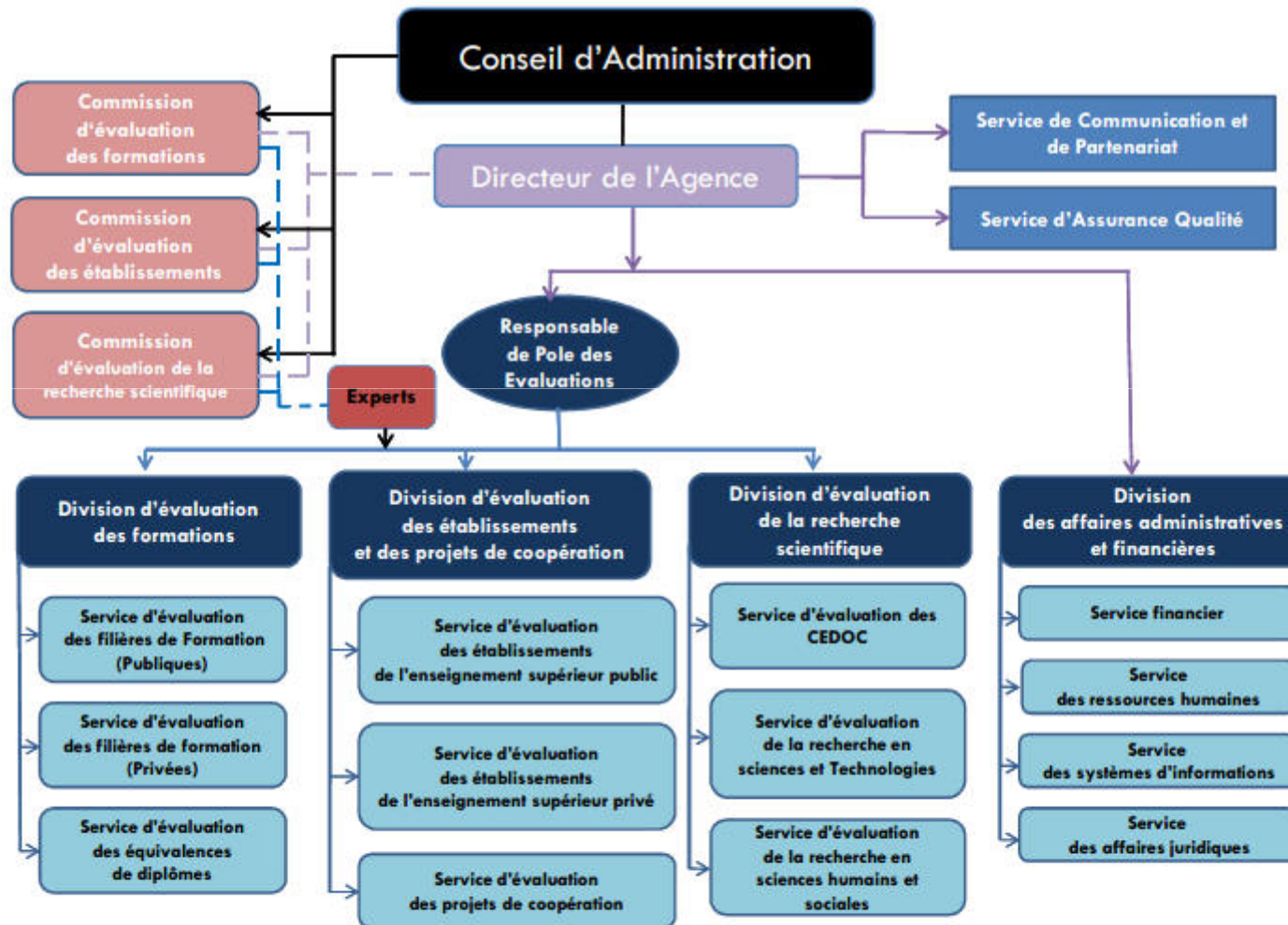


- Personnel recruté par l'Agence selon son statut du personnel;
- Personnel détaché ou mis à sa disposition par les administrations publiques;
- Recours à des consultants et contractuels marocains ou étrangers pour des missions déterminées.





Organigramme





Rapports de l'Agence:



- Rapport annuel soumis au **Chef de gouvernement** (*comprenant les activités de l'année, les recommandations visant l'amélioration de la qualité des établissements objet de l'évaluation*);
- Rapport annuel soumis au **Ministre de tutelle** (*partant sur l'état, les résultats et les perspectives qui se dégagent des opérations de ladite évaluation*).
- Publication des rapports annuels ;
- Transmettre aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique les rapports des évaluations effectuées à leur profit.



Les C.A. de l'Agence



Les 3 CA:

- **Du 1 Avril 2016:**
 - ✓ *Projet de règlement intérieur de l'agence;*
 - ✓ *Projet de règlement intérieur du conseil d'administration;*
 - ✓ *Projet du budget de 2016;*
 - ✓ *Projet d'organigramme.*

- **Du 18 Mai 2016:**
 - ✓ *Plan d'action;*
 - ✓ *Projet de statut du personnel;*
 - ✓ *Organisation des commissions spéciales.*
 - ✓ *Lancement du site web.*

- **Du 11 octobre 2016:**
 - ✓ *Projet du budget de 2017;*
 - ✓ *Barème des taux des services rendus par l'Agence;*
 - ✓ *Projet de contrat d'expert.*



Quelques chiffres (*Immense chantier*).



Evaluation des établissements (institutionnelle)

- 123 établissements universitaires;
- 30 établissements ne relevant pas des universités;
- 220 établissements d'enseignement supérieur privé.

Evaluation des filières de formation:

- 400 à 2000 filières des établissements publics;
- 500 filières des établissements privés.

Evaluation des CEDOC:

- 59 CEDOC.

Evaluation de la recherche:

- 1400 structures de recherche (équipes, laboratoires, centres...)

Opérationnalisation:

1^{ère} activité d'évaluation 2017 (Mars/juin): évaluation des filières pour accréditation ou renouvellement d'accréditation (pour la rentrée universitaire 1017/2018).



Domaine de la coopération

Programme RSA II (Réussir le Statut Avancé):

- ❑ Projet d'assistance technique : Appui à l'opérationnalisation de l'ANEAQ.

Projet sur 12 moi: novembre 2016/ novembre 2017. (voir tableau);

(4 Atelier sont prévus: le 1^{er} le 21 février, puis Avril, juin et octobre.)

- ❑ Projet de jumelage léger: Prévu après fin du projet d'Assistance technique.



Résultats, activités et livrables (récapitulatif)



Résultat	Activité	Livrable
1. La structuration de l'ANEAQ autour de ses missions est renforcée	Concevoir et élaborer le plan d'action de l'ANEAQ pour la programmation des campagnes d'évaluation dans ses cinq domaines d'intervention	Plan d'action pour la programmation des évaluations
	Concevoir et élaborer un manuel qualité pour l'ANEAQ	Manuel qualité accompagné de son guide d'application
2. L'ANEAQ dispose de référentiels d'évaluation pertinents et validés pour ses cinq domaines d'intervention	Concevoir et élaborer/réviser les référentiels d'évaluation dans les cinq domaines d'intervention de l'ANEAQ	Cinq projets de référentiels d'évaluation
	Consulter les parties prenantes afin de valider les référentiels d'évaluation élaborés	Protocole de consultation Cinq référentiels d'évaluation finalisés
3. Les compétences métiers des personnels de l'ANEAQ et du pool d'experts-évaluateurs sont renforcées	Concevoir et élaborer le référentiel métiers des personnels de l'ANEAQ et des experts-évaluateurs	Référentiels métiers des personnels de l'ANEAQ et des experts-évaluateurs
	Identifier les besoins en formation des personnels de l'ANEAQ et du pool d'experts-évaluateurs	Plan de formation et de pérennisation des compétences
4. Les résultats du projet sont diffusés	Organiser et réaliser un séminaire de restitution et de partage	Support didactique, dossier pour les participants et rapport d'activité



Projets Erasmus +:

- MERIC-NET: Mediteranean Network of National Information Centers of Qualification;
- EQUAM-M : Enhancing Quality Assurance Management – Maroc;
- Erasmus+ AMEL- Maroc : Amélioration de la Formation tout au long de la vie dans l'Enseignement Supérieur au Maroc ;

- ✓ L'ANEAQ Membre du réseaux arabe d'Assurance qualité de l'enseignement supérieur (ANQAHE: Arab Network for Quality Assurance in Higher Education);
- ✓ Demande d'adhésion au Réseau Francophone des Agences Qualité de l'Ens.Sup. (Réseau FrAQ-Sup);
- ✓ Intégrer le Réseau international des Agences d'A.Q (ANQAAHE).

Merci